Palestine: Paris verse 10 millions d'€

09/05/2011 à 15h46

La France va transférer "10 millions d'euros à l'Autorité palestinienne", au titre de son aide budgétaire 2011, a annoncé aujourd'hui le ministère des Affaires étrangères, en critiquant à nouveau le gel par Israël d'un versement d'argent dû aux Palestiniens.

Ce versement "s'inscrit dans le cadre de notre appui à la construction des institutions du futur État de Palestine, qui s'est traduit de 2008 à 2010 par une aide de 68 millions d'euros par an, dont 25 millions d'euros par an d'aide budgétaire", a expliqué dans une déclaration le porte-parole du ministère, Bernard Valero.

Le Figaro

(Merci à Zatch)